

"Que d'eau, que d'eau !" : ainsi s'exprimait le maréchal Mac Mahon en juin 1875 lors des inondations de la Garonne. Le préfet lui avait alors répondu : "et encore, Monsieur le Maréchal, vous ne voyez que le dessus !" Un peu moins d'un siècle et demi plus tard, il aurait pu tenir les mêmes propos en se déplaçant sur les bords de la Seine, mais aussi de la Loire, du Cher et de l'Indre. Notre région et notre village ont été durement touchés par les pluies diluviennes tombées à la fin du mois de mai. Cent millimètres de précipitations par endroit et même cent soixante-quinze à Bléré en quelques jours, une pluie qui ruisselle sur des sols déjà gorgés d'eau. Les services météorologiques déclenchent une alerte rouge puis orange, le préfet le plan Orsec pour certaines parties de la région compte tenu de la gravité de la situation. La nature nous rappelle qu'il ne faut jamais l'oublier lorsque nous aménageons le territoire. Il faut remonter à 1971 et à 1985 pour enregistrer de tels records.

Heureusement dans notre village les précipitations, bien que très importantes, n'ont pas atteint le niveau enregistré dans certaines communes voisines. L'Indre a débordé charriant des objets de toute nature imprudemment placés le long de son cours. La route a dû être coupée. Les ponts furent durant quelque temps infranchissables. Plusieurs maisons ont été durement touchées. Nous devons espérer que les assureurs rempliront au mieux leur mission et ce d'autant plus que notre village a été concerné par un arrêté de catastrophe naturelle. Nous mesurons bien les difficultés dans lesquelles se sont retrouvées plusieurs familles de Saché.

Aujourd'hui, même si le soleil joue encore à cache-cache, ces plaies se cautérisent lentement. Nous devons espérer que le repos bienvenu des vacances permettra d'oublier cet épisode difficile.

Bientôt nous célébrerons notre fête nationale. Le feu, troisième élément chez les Grecs, prendra le relais de l'eau, premier élément. Le chaud et le sec remplaceront le froid et l'humide. Ce feu d'artifice retrouvera le cadre majestueux du château de Balzac. Les pétards chasseront définitivement les mauvais esprits du mois de mai.

**Le Conseil Municipal**

## MANIFESTATIONS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

### Autour de la Fête Nationale du 14 Juillet

**Concours de pêche pour les enfants de Saché** (- 18 ans), Etang de Maurux, de 9h30 à 11h30, Saché Anim'

**Activités ludiques** et mini tournoi de football, Jardin public et city-stade, à partir de 15h30, Saché Anim'

**Grande tablée Balzacienne**, animée par la Compagnie Crue, Place Calder, à partir de 19h (chacun apporte son dîner)

Départ de la **retraite aux flambeaux**, à 22h00

**Feu d'artifice dans le parc du Château**, à 23h, entrée par la rue Fraspele

**Bal populaire** sur la Place Calder, à partir de 23h30, Saché Anim'

### 23 Juillet

**Cinéma en plein air "Comme un avion" de Bruno Podalydès**, avec Sandrine Kiberlain, Agnès Jaoui et Bruno Podalydès, **Etang de Maurux**, pique-nique tiré du panier à partir de 19h30, **séance à la tombée de la nuit**, entrée libre, petite collation offerte



## MAIRIE DE SACHÉ

Place Alexander Calder  
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

[mairie.sache@wanadoo.fr](mailto:mairie.sache@wanadoo.fr)

## HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi - Jeudi	9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Mardi - Vendredi	9 h 00 - 12 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 00

## PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire, le lundi ou sur rendez-vous  
Les Adjointes et les Conseillers Municipaux, sur rendez-vous  
Le Conseiller Général, le samedi 9 h - 10 h - Communauté Communes - Azay

## BON À SAVOIR

Choix des entreprises pour les travaux d'extension de la mairie : BRIAULT CONSTRUCTION pour 41735,85 €, Maçonnerie, SAS BOUSSQUET pour 8746,38 €, Charpente, SN FRANCHET pour 13826,13 €, Menuiserie aluminium, SARL BERLEAU pour 1169,00 €, Menuiserie bois, Sté IFP MORAIS pour 6666,00 €, Plâtrerie, SARL MAGALHAES pour 3000,00 €, Carrelage, REVEAU Patrick pour 1900,00 €, Peinture, SARL PLUME THOMASSEAU pour 6460 €, Électricité, SAS SN BRAULT pour 6086,19 €, Plomberie,

Acquisition de 4 barnums pliants pour un montant de 2073,32 €, d'un tracteur d'un montant de 55200 € et approbation de son plan de financement,

Acquisition des parcelles nécessaires à la construction du nouveau bâtiment scolaire au prix de 45000 €,

Choix des entreprises : VERT AMENAGEMENT pour 6300 €, aménagement escalier entre rue Principale et rue du Pré Guibert, T.P.P.L. pour 30264,96 €, travaux de voirie, parking de l'épicerie, route de la Blottière, chemin des Aunays, la Hamonière et la Neuraie, PIOGER pour 5180,34 €, reprise du muret du Gîte côté route, E.R.P. pour 2390,40 €, reprise du muret du Gîte côté parking, C.S.O. pour 582,36€, fourniture d'un chauffe-eau pour la salle des fêtes,

Création d'un poste d'adjoint Administratif, d'un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe, des postes de contractuels pour la rentrée scolaire de septembre et pour les remplacements des congés estivaux,

Reconduction des tarifs du Gîte d'étape et de la salle des fêtes pour l'année 2017,

Subvention de : 400 € Comité de jumelage Azay-Nisa, 1400 € association Le livre dans la vallée, 1500 € association Saché Anim', 10000 € association de la cantine scolaire,

Mise en place un Conseil Municipal des jeunes,

Adhésion au service de médecine préventive créé par le Centre de Gestion d'Indre et Loire,

Approbation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E.),

Mise à la disposition du SAVI la parcelle ZB 75 située aux Aunays,

Approbation du projet de périmètre du nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunal (E.P.C.I.) proposé par Monsieur le Préfet,

Avis favorable sur le projet du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.),

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).



## LE CONSEIL A VOTÉ

Les comptes-rendus détaillés des Conseils Municipaux peuvent être consultés sur [www.sache.fr](http://www.sache.fr) ou en Mairie.



Les élèves et l'équipe pédagogique de l'école Yves Elléouët vous remercient d'avoir contribué à l'élaboration du projet de cette année ; 3 jours en classe découverte pour tous les enfants de la maternelle au CM2.

Le séjour du 17 au 19 mai à Super Besse s'est très bien déroulé. Le programme, riche, a permis à chacun de rentrer des souvenirs plein la tête !



## TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre logement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

**L'opération tranquillité vacances, c'est toute l'année.**

**L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?**

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

**L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?**

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) en vous rendant à la brigade de gendarmerie.

## LA CRUE DE L'INDRE



A partir du



Vous pouvez inscrire vos numéros fixes et/ou mobiles sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique

par le site **bloctel.gouv.fr**

Vous recevez un **récépissé** qui précise :

- votre inscription pour 3 ans
- la date à partir de laquelle elle sera effective (30 jours maximum après la délivrance du récépissé)

Les professionnels du démarchage téléphonique commercial ne pourront plus vous appeler sous peine d'amende (jusqu'à 75 000 euros)

Si les appels continuent, les consommateurs pourront s'identifier sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) afin de remplir le formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

*Les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement, ne sont pas concernés par Bloctel. Ils doivent être renvoyés par SMS au 33 700.*

TÉLÉPHONE  
LE SERVICE  
BLOCTEL



## 14 Juillet

Concours de pêche pour les enfants de Saché (- 18 ans), à l'Etang de Maurux, de 9h30 à 11h30, Saché Anim'

Activités ludiques et mini tournoi de football, Jardin public et city-stade, à partir de 15h30, Saché Anim'

Grande tablée Balzacienne, animée par la Compagnie Crue, place Calder, à partir de 19h (chacun apporte son dîner)

Départ de la retraite aux flambeaux à 22h30

Feu d'artifice dans le parc du Château, à 23h, entrée par la rue Fraspele

Bal populaire, sur la Place Calder, à partir de 23h30, Saché Anim'

## 16 et 17 Juillet

Rallye cross WRC, Espace de Loisirs de la Chataigneraie, Saché-Pont de Ruan - Ecurie de la Vallée du Lys

## 23 Juillet

Cinéma en plein air "Comme un avion" de Bruno Podalydès, avec Sandrine Kiberlain, Agnès Jaoui et Bruno Podalydès, Etang de Maurux, pique nique tiré du panier à partir de 19h30, séance à la tombée de la nuit, entrée libre, petite collation offerte

## 9 Août

Sur invitation de la municipalité, le Théâtre de l'Ante présente dans le jardin public de Saché, "Le Cabaret Candide", de Gilbert Gilet d'après Molière, à 21h30, réservations [theatredelante@wanadoo.fr](mailto:theatredelante@wanadoo.fr) ou 02.47.38.64.64

## 27 Août

Nocturnes Gourmandes, Place Calder, de 17h à minuit, Saché Anim'

## 10 Septembre

Concours de belote, salle H. de Balzac, à partir de 13h30, Amis de la Vallée du Lys

## 17 et 18 Septembre

Journées Européennes du Patrimoine

"Sur les chemins des talents et savoir-faire" : Allez à la rencontre des artisans d'art et producteurs qui vous feront découvrir un geste, un savoir-faire, une réalisation, un art ... Communauté de communes et les communes du Pays d'Azay le Rideau, Programme prochainement disponible sur [www.paysazaylerideau.fr](http://www.paysazaylerideau.fr)

## 1<sup>er</sup> octobre

Soirée concert, salle H. de Balzac, à 19h apéritif dinatoire

à 20h30 concert Tijérina Project. Christiane Grimal, chanteuse, accordéoniste, compositrice née à Miami, nous livre une musique forte avec un savant mélange d'influences aux origines cubaines, juives et new-yorkaises empreint d'humanisme et de joie. Renseignements et Réservations 02.47.45.62.98

## 8 octobre

Buffet dansant, salle H. de Balzac, à partir de 12h, Amis de la Vallée du Lys

### Château et Musée de Saché

**2 juillet et 8 janvier 2017** : Exposition temporaire "Balzac, Architecte d'intérieurs", en partenariat avec le Mobilier National

**23 juillet et 13 août** : Visite découverte de l'exposition avec Christelle Breion, médiatrice du Musée Balzac

**17 et 18 Septembre** : Journées Européennes du Patrimoine

**25 Septembre** : Visite-conférence "Comprendre l'œuvre de Balzac à la lumière de la typologie des collections du Mobilier national" (sous réserve), par Jean-Jacques Gautier, inspecteur au Mobilier national et commissaire de l'exposition.

**8 Octobre** : Visite-Conférence "Histoires de Chambres" par Catherine Guidault, médiatrice du Musée Balzac

Tél. : 02 47 26 86 50, [museebalzac@cg37.fr](mailto:museebalzac@cg37.fr) ou [www.musee-balzac.fr](http://www.musee-balzac.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

#### Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 - 12h00

Fermé le mercredi

### DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays

37190 Saché

02 47 73 25 52

#### Horaires d'ouverture

Lundi - Vendredi

9h00-12h00

Mercredi - Samedi

13h30-18h00

### DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel

37190 Azay le Rideau

#### Horaires d'ouverture

Lundi - Vendredi

13h30-18h00

Mardi - Mercredi - Samedi

9h00-12h00 et 13h30-18h00

